

Magnanville

magazine



**Place Pierre Bérégovoy :
un lieu vert et apaisé**

sommaire

4 nous

Tribunes Libres

Interview de Jean-Philippe Blot, adjoint en charge de la politique scolaire, environnement cadre de vie, développement durable et espaces verts.

Les prochains rendez-vous des seniors

Aménagements des places Pierre Bérégovoy et Mendès France

Opération tranquillité vacances

Halte aux rodéos motocross

7 notre vie

Aptima offre des tablettes aux écoliers

Fête des associations et de la jeunesse : réservez votre agenda !

Point d'avancement du futur gymnase

11 notre territoire

Fête de la musique

C'est à la médiathèque, en juillet



Brocante

**Dimanche 24 septembre,
toute la journée, Place Pierre Bérégovoy**

Réservez-vos stands ! Inscriptions, lors de la fête des associations et de la jeunesse, samedi 9 septembre, sur le stand du Comité des Fêtes.

Plus de renseignements auprès du Comité des fêtes : comitefetemagnanville@gmail.com ; Tel : 0645389352

Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception-Impression : Lescure Graphic

La Heunière - 27120 Douains - Tél : 02 32 77 32 40

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183

Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme - 78200 Magnanville

Tél : 01 30 92 87 27

www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Agence postale communale

Mairie - Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 01 30 83 61 21

Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74

www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09

www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56

www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat

Tél : 01 30 94 82 10





Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Les grandes vacances approchent à grands pas mais les dossiers et projets de ville actuels restent dans nos préoccupations quotidiennes. Comme vous le savez, le projet de la maison d'arrêt figure parmi nos sujets prioritaires. J'ai adressé un courrier d'opposition à ce projet au Président de la République, en avril dernier. Il fait suite au refus de l'État de prendre en compte les sites alternatifs proposés par les élus de territoire au comité de pilotage. À ce jour, je n'ai pas reçu de réponse mais je ne manquerai pas de vous tenir informés, dès que j'aurai de nouveaux éléments. Une réunion publique sera organisée sur ce sujet.

Côté projets de ville, les travaux du programme ATRIUM, en entrée de ville, ont débuté par le dévoiement de réseau, à la mi-mai. Cette étape permettra au Conseil Départemental des Yvelines et aux promoteurs immobiliers de poursuivre leurs travaux, dans la continuité. Concernant le programme MAGNAVILLA, les opérations du gros œuvre avancent bien, dans le respect du planning établi. Comme vous le savez, des commerces s'installeront face à la mairie. Nous avons reçu, dernièrement, la confirmation de l'implantation des éleveurs de la Charentonne, qui complètera l'offre de commerces sur le secteur avec la boulangerie. Enfin, concernant la résidence des seniors, les travaux devraient débuter en septembre prochain.

Mais je n'oublie pas de souligner que les services municipaux seront mobilisés tout l'été. La municipalité donne, cette année, l'opportunité à 22 jeunes magnanvillois âgés de 17 ans, de découvrir le monde du travail. Ils intégreront différents services. Certains seront même amenés à préparer la rentrée scolaire, au côté des agents titulaires. Côté détente, les plus jeunes passeront de bons moments à l'accueil de loisirs et les adolescents ont rendez-vous en août, au club ados pour une semaine d'activités avec les copains.

Nous vous donnons rendez-vous, le samedi 9 septembre pour la Fête des associations et de la jeunesse. Cette journée conviviale permettra à chacun et chacune non seulement de trouver un loisir ou un sport à entreprendre à la rentrée mais aussi de profiter de nombreuses animations, comme le feu d'artifice qui clôturera l'événement, sur la place Pierre Bérégovoy. En attendant et au nom de mon équipe, je vous souhaite de belles vacances.

Michel LEBouc

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O
1^{er} vice-président du CA du SDIS 78

TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ

Face aux nombreuses agressions dont sont victimes des élus dans l'exercice de leur mandat, notre groupe a fait adopter lors du dernier conseil municipal une motion pour interpeller l'État. Nous demandons notamment la tenue d'une table ronde avec les élus de terrain pour entendre les difficultés et rechercher des solutions et que l'État prenne des mesures complémentaires à la loi « engagement et proximité » pour protéger les élus.

MagnanVILLE
Une passion commune

OPPOSITION

La vie est un bien précieux dont nous devons prendre soin et c'est ce qu'a fait Michel Atencia en démissionnant de son mandat de conseiller municipal. Pour remercier son engagement de plus de 20 ans, nous tenions à partager ces mots. Michel, nous te remercions pour ton temps, ta dévotion, et ta grande bonté. Dire que nous sommes reconnaissants ne serait qu'un euphémisme. Nous te souhaitons un prompt rétablissement, et une excellente continuation.

Collectif Magnanville,
le choix de l'avenir

OPPOSITION

Dans le bulletin n°29, vous avez appris que je siégerai en tant que conseiller municipal libre dans l'opposition. Cette décision a pour but de travailler, en toute liberté, pour l'intérêt et l'amélioration du cadre de ville de Magnanville. Pendant la période de mon mandat je voterai en conservant un esprit d'équité pour notre commune. Albert Einstein nous dit : « Le droit de tout homme est d'écouter sa conscience et son devoir, et d'agir selon ce qu'elle lui dicte. »

Jean-Pierre Girard « Esprit d'équité »

Un élu dédié à l'environnement



Jean-Philippe Blot est adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie, du développement durable et des espaces verts. Entretien.

Magnanville Magazine : Vous exercez votre second mandat dans ce secteur. En quoi votre délégation actuelle est-elle différente de la précédente ?

Jean-Philippe Blot : Elle n'est pas différente, au contraire elle s'inscrit dans la continuité. La défense de l'environnement et le développement durable figurent depuis longtemps parmi nos priorités. À mon sens, cela comprend deux volets : le maintien d'un cadre de vie agréable « entre ville et campagne », et l'inscription de l'ensemble de nos projets dans une démarche de développement durable. Ce sont des projets qui m'intéressent particulièrement, ayant à titre personnel, une sensibilité pour l'écologie.

MM : Quels sont les principaux projets que vous avez menés ?

JPB : Les projets sont nombreux et variés. Pour n'en citer que quelques-uns, nous avons couplé la sauvegarde du patrimoine arboricole avec la végétalisation des lieux de vie. À titre d'exemple, les arbres qui étaient situés sur le parking de la mairie ont été déplacés au centre de loisirs pour créer des espaces d'ombrage pour les enfants. Je suis également engagé dans le groupe de travail concernant l'aménagement du cimetière, un lieu propice au recueillement et au souvenir collectif.

MM : La préservation de la nature sur la commune est un enjeu à part entière. Comment se traduit-il ?

JPB : Nous continuons à investir des moyens financiers et humains pour préserver des espaces naturels en ville : labyrinthe végétal place Mendès France, aménagement de la place Pierre Bérégoz, espace Julien Lauprêtre et son éco-pâturage, etc. Afin de favoriser la biodiversité en milieu urbain, la ville va aussi développer la tonte raisonnée, plus respectueuse de l'environnement. Il ne s'agit pas d'espaces laissés à l'abandon mais de la marque d'une nature invitée à reprendre ses droits. Il ne faut pas confondre prairie sauvage et friche. Cela permettra à une flore plus colorée et mellifère, d'arriver à maturation, donc aux insectes de mieux s'épanouir et aux oiseaux de mieux se nourrir. Notons que leur nombre a décliné de 25% en 40 ans.

MM : Vous êtes également élu à la politique scolaire. Quel lien faites-vous entre vos délégations ?

JPB : Il y a clairement une passerelle entre les deux puisque les enfants sont des citoyens en devenir et les meilleurs vecteurs des changements de comportement. C'est pour cette raison que nous multiplions les initiatives dans les écoles, comme avec l'événement « Faites du Vert ». Nous avons en plus la chance d'avoir le lycée agricole Sully comme partenaire. Les élèves éco-responsables du lycée sont de formidables ambassadeurs du développement durable auprès de nos écoliers. Acquérir de nouvelles pratiques demande du temps et de la pédagogie mais cela est primordial pour la protection de l'environnement, dont nous pouvons tous être acteurs.

La Croix Rouge vous informe...

Dans le cadre de ses actions à destination des publics fragilisés, l'unité locale de Mantes-la-Jolie propose des visites aux personnes isolées. L'intervention proposée par les bénévoles se veut complémentaire à celle des professionnels et a pour but de favoriser le lien social.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le 01 30 94 08 31.

Sortie Séniors

Le Centre Communal d'Action Sociale organise une journée découverte de la ville d'Amiens pour les séniors magnanvillois de 65 ans et plus, le **samedi 30 septembre**. Repas et visites sont au programme.

Inscriptions en
mairie du 12 au 21
septembre. Places
limitées. Plus d'infos :
01 30 92 87 27

→ Amiens: prochaine
destination des séniors



Semaine Bleue

La mairie de Magnanville s'associe à la Semaine Bleue nationale, du 2 au 8 octobre 2023. Plusieurs temps forts seront proposés aux séniors magnanvillois, à cette occasion. **Suivez le programme, à la rentrée sur magnanville.fr.**

LE LABYRINTHE VÉGÉTAL SE REVÉGÉTALISE

Les élèves du lycée agricole Sully se sont réapproprié le labyrinthe végétal de la place Mendès France. Après avoir retourné et préparé la terre, ils ont semé, des céréales en avril. Un espace naturel à découvrir dans les prochains mois.



Aménagements de la place Bérégovoy

La place du lycée Léopold Sédar Senghor a été progressivement réaménagée depuis l'année 2020. Un espace public qui donne la part belle à Dame nature.

“ La place du lycée Léopold Sédar Senghor a été progressivement réaménagée depuis l'année 2020. Un espace public qui donne la part belle à Dame nature. ”

Face aux nuisances constatées sur la place Pierre Bérégovoy, notamment l'installation fréquente des gens du voyage, la municipalité avait à cœur de trouver une solution pour y remédier.

Un groupe de travail a donc été constitué avec les riverains afin d'étudier les aménagements envisageables. « Leur avis était important car ils sont les premiers concernés dans l'aménagement de leur cadre de vie » explique Françoise Gonichon, 1^{re} adjointe en charge de la politique financière et de la citoyenneté.



Des éléments naturels

Les élèves du lycée agricole Sully ont été sollicités pour enjoliver l'endroit « Ils ont travaillé sur les esquisses en classe puis nous les ont présentées et ont finalisé leurs projets sur le terrain. Ces exercices pratiques sont concrets pour leur cursus scolaire, explique Jean-Philippe Blot, adjoint en charge de la politique scolaire, de l'environnement, du cadre de vie, du développement durable et des espaces verts. Les agents des espaces verts de la ville ont également travaillé sur le projet depuis le début, de la réflexion à la réalisation de l'aménagement paysager. Cinq cerisiers du Japon ont été plantés. Un igloo végétal a aussi été installé, en collaboration avec l'Osier de Gué-Droit, société qui leur a transmis les techniques de mise en place et d'entretien. En mars dernier, deux merlons ont été dessinés et agrémentés de 450 plantes achetées sur le budget participatif 2023. Un bel aménagement pour un quotidien agréable pour tous.

Vacances sereines

Si vous prenez des congés cet été, partez l'esprit tranquille en vous inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances. Grâce à ce dispositif, fonctionnant toute l'année, les agents de la police municipale effectuent des patrouilles régulières en vue d'une surveillance de votre logement. En cas de suspicion d'anomalie tels une tentative d'effraction ou un cambriolage, ils vous alertent ainsi que la Police Nationale. L'OTV s'adresse également aux commerces et aux entreprises.

Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire disponible sur magnanville.fr, rubrique cadre de vie ou à l'accueil de la mairie puis **déposez-le en mairie 48 heures minimum avant votre départ**. Il vous est recommandé



→ Un portail fermé à clé empêche

la vérification de l'intégralité des issues de la maison

d'informer une personne de confiance, habitant près de chez vous, ainsi que vos proches afin qu'ils permettent aux forces de l'ordre d'accéder à votre domicile. **Plus d'infos : mairie - 01 30 92 87 27.**

Stop aux rodéos !

Motocross, quads, cross bitume sur deux roues... Les rodéos motorisés s'intensifient à Magnanville, depuis plusieurs mois, comme dans beaucoup d'autres communes. Au-delà des nuisances sonores, circuler avec ces engins sur la voie publique et dans les forêts domaniales est formellement interdit par la loi. « Des motocross ont été récemment repérés dans le bois des Terriers. Elles compromettent la sécurité des promeneurs.



Les rues et parkings, comme celui de la mare Pasloue connaissent le même phénomène, donnant lieu à des accidents. En mai, un adolescent circulant sur une motocross a percuté un véhicule en stationnement lui engendrant de graves blessures. Nous ne laisserons pas ces méfaits impunis » informe Mounir El Guehoudi, adjoint en charge de la sécurité.

Que dit la loi ?

L'article L236-1 du code de la route stipule que la conduite d'un véhicule motorisé, en répétant de façon intentionnelle des manœuvres mettant en insécurité les usagers de la route ou troublant la sécurité publique, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Des mesures graduelles sont prévues lorsque les faits sont commis en réunion ou sous l'empire d'un état alcoolique caractérisé, en cas de défaut de permis de conduire ou cumul des circonstances. Pour la tranquillité de tous, respectons la loi.

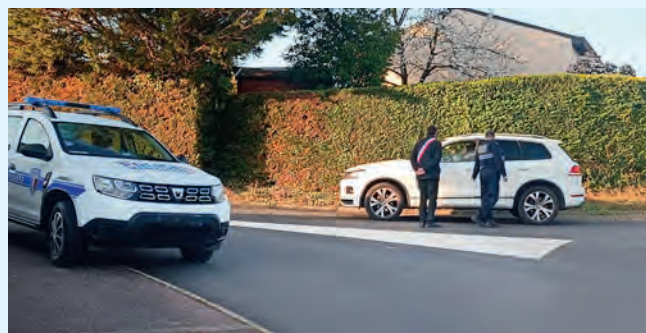
Un véhicule dédié à la police municipale



En avril, la ville s'est dotée d'une voiture réservée aux interventions de la police municipale. Elle a été achetée dans le cadre du plan prévention, médiation, sécurité mis en place par la municipalité. Le choix s'est, notamment, effectué pour son type de carburant, essence/GPL, afin de respecter les mesures écologiques et économiques en vigueur. Ce nouveau véhicule facilitera le travail des agents, notamment lors des différents contrôles de sécurité menés sur la commune.

ATTENTION AUX CONTRÔLES ROUTIERS

Les forces de police municipale, nationale et les contrôleurs du transport terrestre renforcent les contrôles des poids lourds en circulation sur la commune, depuis l'an dernier. Les vérifications portent principalement sur les documents administratifs obligatoires et le poids de charge. Elles ont donné lieu à plusieurs verbalisations. D'autres contrôles pour tout type de véhicule sont également réalisés de manière inopinée. Ils concernent, notamment, l'utilisation du portable au volant, les contrôles de vitesse, le franchissement des sens interdits ou l'irrespect des autres signalisations. Des opérations qui sont indispensables pour la sécurité de tous.



L'élémentaire des Tilleuls équipée de tablettes numériques

La ressourcerie APTIPRIX a fait don de 142 tablettes numériques reconditionnées à l'école élémentaire des Tilleuls, en avril.

Offrir ces outils informatiques à un établissement scolaire du 1er degré était une première pour la ressourcerie APTIPRIX. « Le parcours numérique est essentiel dans notre société, aujourd'hui. Les enfants ont besoin d'être initiés de plus en plus tôt au numérique. En les offrant, nous souhaitons aussi sensibiliser les élèves au réemploi du matériel » informe Céline Pitet, directrice du Réemploi chez Aptima.

Les objectifs de la ressourcerie

Créée en 2007, la ressourcerie ne cesse de s'étoffer. Elle récupère de nombreux objets en tout genre des particuliers, entreprises et autres donateurs. Le but est de leur redonner une seconde vie. Trois cas se présentent : soit l'objet est en bon état et prêt à être réemployé, soit il est réparable et valorisé puis proposé à la ressourcerie ou bien il est recyclé « Les tablettes que nous offrons ont été remises en état d'utilisation par des employés en insertion. L'une de nos missions consiste, en effet, à recruter des personnes en recherche de solution d'emploi, qui ont peu ou pas de qualification afin de les remettre sur le chemin de l'emploi. C'est le cas des employés qui ont reconditionné ces tablettes ». Pour Jean-Philippe Blot, adjoint aux affaires scolaires et à l'environnement, ce don cadre bien avec les objectifs de la ville « Toutes nos écoles fonctionnent avec des outils numériques, à l'instar des tableaux de classes que les équipes enseignantes utilisent quotidiennement. Nous espérons que ces tablettes aideront les enfants dans leurs apprentissages » souligne-t-il.



→ de gauche à droite : Stéphane Pavot (Directeur Aptima),

Céline Pitet (Directrice du réemploi),

Valérie Charencey (Directrice école des Tilleuls),

Jean-Philippe Blot (adjoint aux affaires scolaires)

LE CLUB ADOS OUVRE CET ÉTÉ

Le club ados accueillera les jeunes Magnanvillois, âgés de 11 à 17 ans, du 16 au 29 août.

Au programme : sorties à la base de loisirs de Mousseaux, jeux de société et vidéo, tournois multi-sports, etc.

Plus d'informations sur les modalités d'inscriptions et sur les activités : magnanville.fr, service jeunesse : 01 30 92 87 27.



22

C'est le nombre de jeunes Magnanvillois, âgés de 17 ans, qui découvriront le monde du travail au sein des services municipaux, cet été.

Ils assureront leur mission, d'une semaine, à la médiathèque, au sein du service espaces verts ou dans les écoles afin de préparer la rentrée. Une belle opportunité que la municipalité a, à cœur, de faire perdurer.



Un événement Sport-Santé pour nos écoliers



Plus de 700 enfants ont participé au Parcours du Cœur organisé par la ville, en mai, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie.

L'événement national est avant tout axé sur la prévention de la santé et des risques liés aux maladies cardiovasculaires. Dans ce cadre, les élèves ont réalisé, en amont, une exposition composée d'affiches portant sur les bienfaits du sport et d'une alimentation équilibrée qui ont été exposées à la médiathèque. À la fin du mois, ils ont participé à des courses, adaptées selon leur âge. Une édition riche et bénéfique pour tous.



Journée olympique et paralympique

La ville se mobilise, pour la troisième année consécutive, autour de la journée olympique et paralympique, le vendredi 23 juin, à partir de 17h, au complexe Firmin Riffaud. L'événement est ouvert à tous. Retrouvez le programme sur magnanville.fr

Retour sur la course cycliste Paris-Camembert

Le départ de la classique professionnelle Paris-Camembert a enfin été redonné à Magnanville, le 11 avril, après près de dix ans d'interruption.

Une belle occasion pour tous de renouer avec un événement festif et populaire. « À Magnanville, nous croyons beaucoup aux valeurs qu'enseigne le sport : l'esprit d'équipe, l'égalité, la persévérance et le respect... »

Le sport est aussi un levier d'émancipation et un vecteur de lien social. Les Yvelines sont une terre de vélo. Je remercie le Département des Yvelines et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, qui sont partenaires de la course à nos côtés » indique le maire, Michel Lebouc.

“ À Magnanville, nous croyons beaucoup aux valeurs qu'enseigne le sport : l'esprit d'équipe, l'égalité, la persévérance et le respect. ”



Avant le départ, les 16 équipes ont été présentées au public et ceux qui le souhaitent ont pu déguster du fromage et faire réparer ou entretenir leur vélo auprès de l'atelier « Recyclisme », proposé par la Française des Jeux.

Les écoliers, venus nombreux, étaient eux aussi de la partie pour encourager les coureurs. Valentin Ferron s'est imposé au

terme des 209 km de course à destination de Livarot.

Un bel événement sportif qui s'inscrit dans la dynamique de la labellisation « Terres de Jeux » Paris 2024 obtenue par la ville.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.

Fête des associations et de la jeunesse : réservez la date !



La Fête des associations et de la jeunesse se déroulera le samedi 9 septembre 2023.

La première partie de la journée, organisée au sein du complexe sportif Firmin Riffaud, sera en partie dédiée aux associations qui présenteront leurs activités et procéderont aux inscriptions pour l'année scolaire 2023-

2024. Il y aura également des animations pour la jeunesse, tout au long de l'après-midi, ainsi que la possibilité d'assister à la retransmission des matchs de la coupe du monde de rugby sur écran géant !

Les festivités se prolongeront le soir, avec de nombreuses surprises et la possibilité

de se restaurer sur place, au stand du Comité des Fêtes. Pour finir en beauté, le traditionnel feu d'artifice estival sera tiré en clôture de la Fête des associations et de la jeunesse, sur la place Pierre Bérégovoy, à la tombée de la nuit.

Retrouvez le programme, fin août, sur le site www.magnanville.fr.



Attention nouvelle date

En raison des risques liés à la sécheresse, le feu d'artifice se déroulera le **samedi 9 septembre**, jour de la fête des associations et de la jeunesse.

Retour sur « Faites du Vert »

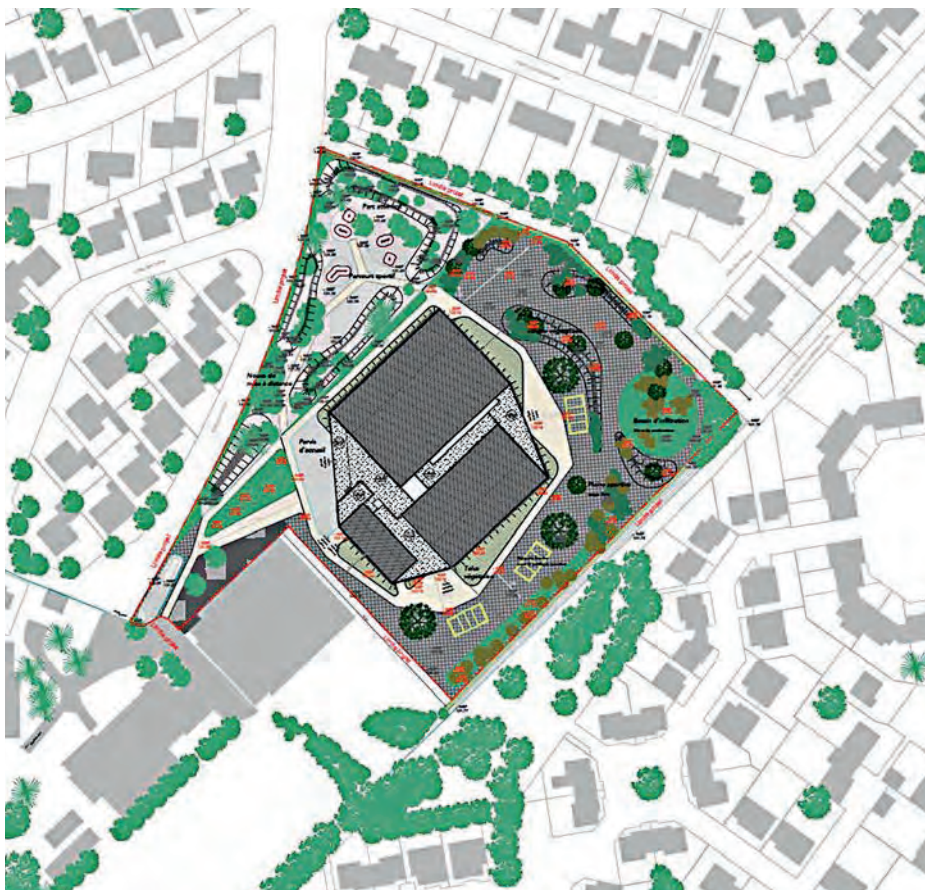
La troisième édition de Faites du Vert s'est déroulée du 22 au 27 mai. Un temps fort qui a fait la part belle au développement durable et à l'écologie. Côté écoles, les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets, à la biodiversité et à l'utilisation du compost. Certaines classes ont également prêté main-forte au nettoyage de la coulée verte. En milieu de semaine, les associations sportives se sont impliquées également dans le ramassage des débris, mais cette fois-ci

dans l'enceinte du complexe Firmin Riffaud. En fin de semaine, le public a découvert le village de conseils et d'animations sur le terrain des Érables : distribution de compost, sensibilisation à son utilisation, récupération de livres et d'objets par Aptima, réparation de petit électroménager et téléphonie auprès de Repair Café Mantes, initiation au monde des abeilles avec Sébastien Loison. Les visiteurs ont aussi découvert les secrets de l'eau sur le stand Veolia tandis qu'un

atelier semis et jardinage était assuré au jardin humain par la MAJEP. Le sport était aussi de la partie avec deux marches de ramassage de déchets proposées par la section marche ainsi qu'une course d'orientation. Enfin, les plus jeunes n'ont pas été oubliés : des ateliers de tissage végétal et de création d'insectes les attendaient sur les stands de la médiathèque et de l'accueil de loisirs. Un bel événement qui s'inscrit déjà dans l'agenda 2024.



Futur gymnase : état d'avancement



L'avant-Projet Sommaire proposé par l'architecte a été validé dans le courant du mois de mai..

Cette phase a permis de poursuivre la conception du projet suivant l'esquisse retenue lors du concours. Ainsi, les plans et solutions techniques, évoqués lors de l'étude de faisabilité, ont été approfondis. C'est aussi lors de cette phase que le planning prévisionnel des études et travaux a été établi.

Architecture, environnement et écologie

Singulier et emblématique, l'ouvrage sera en harmonie avec l'environnement pavillonnaire et intégrera toutes les nouvelles fonctionnalités nécessaires aux usagers. Il est constitué d'un socle minéral surmonté de trois volumes aériens fragmentés et de vitrages qui font la part belle à la lumière. L'emplacement a été choisi de façon à limiter les nuisances sonores pour les logements aux alentours.

Quant aux utilisateurs, ils pourront rejoindre le parcours sportif et de loisirs et les courts de tennis couverts, à proximité. « **Nous voulons un lieu de vie qui rassemble** » explique Jean-Noël Gaillémard, adjoint délégué à la politique de la vie associative. Les locaux comprennent une salle omnisports, une autre dédiée à la gymnastique d'une hauteur répondant aux contraintes techniques et sportives et une troisième salle pour des activités sportives ne nécessitant pas de grands espaces. La performance énergétique est aussi une exigence de la ville pour cette construction. Côté extérieur, les aménagements reprendront les codes esthétiques du jardin à l'anglaise et du jardin naturel. Des talus arborés et des arbres agrémenteront le pourtour du gymnase. Un bassin de rétention favorisera le milieu humide avec une flore et une faune spécifiques pour un équilibre de la biodiversité. « L'objectif est de faciliter la gestion et de fabriquer une nature qui s'autogère ». L'ouvrage devrait être opérationnel à la fin de l'année 2024.

Traitement biologique anti-chenilles processionnaires aux Cytises

Des chênes de l'école des Cytises ont été traités contre l'invasion des chenilles processionnaires, en mai par la société NGAN. L'intervention consistait à pulvériser du *Bacillus Thuringiensis* sur les arbres. Cette bactérie cible ces chenilles qui, à ce stade, commencent à se nourrir des feuilles. Un second passage a été effectué à la fin du mois. Même si le produit est inoffensif, la municipalité a préféré que l'intervention soit réalisée en l'absence des enfants. « Nous la réitérerons au moins deux fois par an. Nous réfléchissons également à la possibilité d'utiliser des coléoptères, prédateurs de ce type de chenilles » explique Jean-Philippe Blot, adjoint en charge de l'environnement et du développement durable.



Particuliers : traitez aussi !

Même si le traitement de l'ensemble des espaces publics est essentiel, celui des propriétaires de jardins l'est tout autant. « Les chenilles ont des conséquences sur la santé. Leurs poils contiennent une substance urticante et allergisante qui peut provoquer des irritations oculaires et cutanées. Il est donc recommandé de ne pas y toucher à mains nues. Installer des nids à mésanges est une solution mais dès qu'il y a une invasion, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée pour enrayer le phénomène ».

Plus d'infos : lledefrance.ars.sante.fr

Fête de la musique

Mercredi 21 juin

Comme chaque année, la musique prend ses quartiers dans les lieux publics pour fêter l'arrivée de l'été.



Au programme :

- De 14h30 à 15h15 : après un passage dans les accueils de loisirs la **fanfare Pop Corn 007** vous donne rendez-vous au complexe Firmin Riffaud, place Mendès France. Découvrez leurs reprises des grandes musiques de films.
- De 19h à 22h, à la médiathèque Le Grenier des Arts, rue de la mare Pasloue : **Ateliers-groupes de l'école des 4 z'Arts** suivis de la **fangare Pop-Corn 007**

Médiathèque ouverte jusqu'à 21h. Restauration sur place par le comité des fêtes de la ville. Plus d'infos : 01 30 92 87 27

Exposition « héroïnes de nos musées »

Visites guidées : mercredi 5 juillet, 12h et samedi 8 juillet, à 10h et 12h. Gratuit, réservation conseillée au 01 75 74 81 74 ou à mediatheque@mairie-magnanville.fr

Épouse, mère, déesse, muse ou encore artiste, la femme prend de multiples apparences dans les peintures depuis des siècles. Le plus souvent peinte par des hommes, leur représentation fait l'objet de recherches et d'expérimentations. Idéalisée ou non, elle évoque des valeurs morales, sociales ou esthétiques au cours des différentes époques. Partons sur les traces de ces femmes célèbres ou anonymes, rendues immortelles sous les traits de pinceaux de grand.e.s artistes.



Escape game

Mercredi 5 juillet, 16h et 17h et samedi 8 juillet, 14h et 16h. Gratuit, réservation conseillée au 01 75 74 81 74 ou à mediatheque@mairie-magnanville.fr

Un mystère plane sur l'exposition... Une disparition, un vol, un meurtre... Saurez-vous le résoudre ? Glissez-vous dans la peau d'un détective et découvrez l'exposition à travers cette énigme.

C'est aussi, en juillet, à la médiathèque

PARTIR EN LIVRE

Les bibliothécaires emmènent les enfants et les jeunes, hors des murs de la médiathèque, pour des lectures et des jeux participatifs. Les animations sont organisées dans le cadre de la 9e édition nationale et permettent d'aller à la rencontre des plus jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire.

- 3/6 ans : mardis 11 et 18 juillet, à 10h
- 6 ans et plus : jeudis 13 et 20 juillet, à 10h

CAFÉ LITTÉRAIRE

Samedi 1er juillet, 10h15
À partir de 15 ans
Venez échanger sur vos lectures.

BÉBÉ EN BIB

Mercredi 12 juillet, 10h30
Lectures et comptines, 0/3 ans



JEUX VIDÉOS

Mercredi 19 juillet
14h-15h-16h
À partir de 11 ans

Toutes les animations sont accessibles sur réservation : mediatheque@mairie-magnanville.fr ; 01 75 74 81 74



Exposition du Centre d'Arts Du 1^{er} au 30 juin à la médiathèque « Le Grenier des Arts »

Amateurs de peinture et dessins, à vos agendas : le centre d'Arts de Magnanville présente ses travaux, du 3 au 30 juin, à la médiathèque « Le Grenier des Arts ». Paysages, nature morte sur toile, dessins au fusain... autant de sujets variés à découvrir !

**Entrée libre.
Plus d'infos : 01 75 74 81 74**

Pause estivale de la médiathèque

La médiathèque « Le Grenier des Arts » ferme du 25 juillet au 15 août inclus. Elle rouvrira ses portes le mercredi 16 août, à 10h. Si vous êtes abonné.e, pensez à anticiper vos emprunts. Vous pourrez néanmoins les conserver jusqu'au 1er septembre.

Plus d'infos : 01 75 74 81 74 et sur <https://mediatheque.magnanville.fr>

Fête de la musique

21 juin 2023
à la médiathèque
Le Grenier des Arts

Rue de la mare
Pasloue

Entrée
gratuite

De 19h à 22h :
Ateliers-groupes
de l'école
des 4 z'Arts

Suivis de la fanfare
POP-CORN 007

Médiathèque ouverte jusqu'à 21h

Restauration sur place

+ d'infos : magnanville.fr

